

Orléans, le 12 janvier 2024

Le Président

à

Monsieur Didier CHAVRIER

Objet : Lettre de mission référent racisme-antisémitisme

Monsieur,

Vu la Constitution du 4-10-1958 (article 1) ;
Vu le préambule de la Constitution du 27-10-1946 ;
Vu la loi du 29-7-1881 ;
Vu la loi n° 2008-496 du 27-5-2008 ;
Vu le Code pénal, notamment articles L. 132-76, 225-1 à 225-4 et R. 625-8 ;
Vu le Code général de la fonction publique, notamment articles L. 121-2 et L. 135-6 ;
Vu le Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-2026) ;
Vu le courrier de la ministre du 27-10-2023
Vu la Circulaire MESR - DGESIP - DGRI A1-2 du 9-1-2024

Vous avez accepté d'être nommé en tant que référent racisme-antisémitisme de l'Université d'Orléans et je vous en remercie.

Je vous prie de prendre connaissance du cadre de la mission qui vous a été confiée à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'à l'entrée en fonction d'un(e) nouveau/elle Président(e).

L'université d'Orléans, fondée sur des valeurs humanistes, de respect et de tolérance, doit rester un lieu d'émancipation où le travail et l'émulation intellectuelle font émerger des savoirs et le partage des idées. Chaque fois que des responsables de propos ou d'agissements racistes, antisémites ou discriminants sont identifiés, l'université d'Orléans fait preuve de la plus grande fermeté en apportant systématiquement une réponse adaptée. Il importe donc que l'ensemble des membres de la communauté universitaire soit accompagné dans la prévention, le signalement et la sanction de ces phénomènes discriminatoires quand ils se manifestent.

Le référent racisme-antisémitisme de l'université d'Orléans contribue :

- à déterminer la politique de l'établissement en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (participation à l'écriture du règlement intérieur, structuration d'actions à vocation de prévention de faits à caractère raciste, antisémite ou discriminant, etc.) ;
- à diffuser une culture du droit et une meilleure connaissance de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme auprès des publics relevant de son périmètre d'activité ;

- au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes mis en place dans l'établissement (qualification des actes, enquête administrative, orientation des personnels et des usagers, etc.) ;
- à participer à la mise en place de médiations en vue de faciliter la résolution des conflits pouvant concerner au sein de l'établissement des personnels ou des usagers ;
- à recenser les actes à caractère raciste, antisémite ou discriminant qui se tiennent sur le périmètre de compétence de la personne référente ;
- à établir les éléments de veille permettant d'anticiper et de prévenir des conflits en mettant à disposition des ressources institutionnelles, scientifiques, pédagogiques ;
- à établir un rapport d'activité annuel à destination du président de l'université. Ce rapport est transmis, à la demande du ministère, sur la boîte fonctionnelle dédiée : rh-egalite-discriminations.esri@enseignementsup.gouv.fr ;
- à participer au réseau national des personnes référentes « racisme, antisémitisme » animé par le ministère ;
- à participer à des événements nationaux, notamment aux journées coanimées par le ministère et aux conférences des chefs d'établissement, et valoriser les actions de l'établissement dans ce cadre ;
- à construire des collaborations en interne et en externe, d'une part avec les autres personnes référentes au sein de l'établissement (les personnes référentes « laïcité », « égalité », « intégrité scientifique », le fonctionnaire sécurité défense (FSD) de l'établissement, le médiateur de l'université, etc.) et, d'autre part, avec les personnes référentes en charge des mêmes thématiques au sein du rectorat.

Je vous adresse à nouveau mes plus vifs remerciements pour votre investissement dans cette mission qui revêt une importance majeure pour notre établissement et je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'Université

A blue ink signature, appearing to be 'Eric Blond', written in a cursive style.

Éric BLOND